

ducation des enfans des cultivateurs ait pour effet de les rendre aptes à toute autre occupation que celle qui doit être la leur. Il y a beaucoup d'ouvrages sur l'agriculture qui pourraient être introduits convenablement dans les écoles, et qui fourniraient à la jeunesse une lecture aussi profitable, pour ne pas dire plus, que toutes celles qu'elle peut faire. Il est aisé de se procurer de ces sortes de livres; mais si on se les procure, ce doit être pour en faire usage; autrement, ils ne vaudraient pas mieux que du papier brouillard ou à enveloppes. On devrait prendre bien garde que l'enseignement dans les écoles élémentaires fût le plus convenable et le plus utile aux enfans des campagnes. Nous ne disons pas qu'il vaudrait mieux ne pas donner une éducation quelconque à la jeunesse que de ne lui pas donner celle que nous proposons: car une éducation quelconque vaut toujours mieux que le manque absolu d'éducation. Ce que nous disons ne se rapporte qu'à l'éducation des enfans des cultivateurs, entre les mains desquels il convient, à n'en pas douter, de mettre des ouvrages agricoles, ou se rattachant à l'agriculture, aussitôt qu'ils sont en état de lire. Ces livres sont communs en Angleterre, en France, en Belgique et en Suisse, et ce ne serait pas une peine très grande que d'en faire venir ce qu'il en faudrait dans le pays. Nous recommandons ce sujet à tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la population rurale.

Ce qui précède étoit écrit, et entre les mains des compositeurs, lorsque nous avons reçu la communication qui suit, sur le même sujet. Nous sommes charmé de voir l'opinion de notre correspondant, "Ruricola," si parfaitement d'accord avec la nôtre, pour ce qui regarde l'éducation de la population rurale. Ce qu'il dit pourtant des Commissaires d'Écoles, et de l'usage que quelques-uns d'eux font du Journal d'Agriculture, qui leur est adressé pour être lu dans les écoles, fait peu d'honneur aux parties concernées. De tels hommes ne doivent pas avoir beaucoup à cœur de voir une éducation utile donnée aux enfans qui fréquentent

les écoles. Comme nous l'avons déjà observé, la lecture du Journal d'Agriculture, ou de tout autre bon ouvrage agricole, pourrait être aussi utile et aussi profitable aux écoliers que celle de tout autre livre, pourvu qu'ils sachent lire, et puissent comprendre ce qu'ils lisent. Nous ne prétendons pas que par cette lecture, ils deviendraient parfaits ou experts dans l'art et la pratique de l'agriculture, mais nous sommes persuadé qu'elle aurait l'effet de les empêcher de mépriser le genre de vie de leurs pères et de les y attacher. Tout système d'enseignement pour la population rurale du Canada qui n'aura pas cette tendance, sera, suivant nous, à peu près inutile. Cette opinion pourra n'être pas celle de tout le monde; nous l'énonçons néanmoins, dans l'espoir que le système d'enseignement qui serait le plus avantageux à la jeunesse agricole sera finalement adopté. Les maîtres pourraient n'être pas en état d'expliquer de la meilleure manière des ouvrages traitant de l'agriculture, avant de s'être mis eux-mêmes au fait de l'art; mais dans tous les cas, il n'y aurait aucun inconvénient à en faire lire de tels aux écoliers. On pourrait en faire des extraits judicieux, et les faire imprimer expressément pour les écoles de campagne. Qu'on donne enfin à la jeunesse l'occasion et le moyen de connaître de bonne heure quelque chose des occupations auxquelles ils doivent s'employer tout le temps de leur vie.

Pourquoi ne verrions-nous pas s'établir des écoles normales, ou du moins une école de ce genre, où les instituteurs pourraient facilement se mettre en état d'enseigner, dans les écoles de paroisses, la théorie et la pratique de l'agriculture? Les frais de ces établissemens ne peuvent pas être regardés comme des obstacles insurmontables, ou très sérieux, par les véritables amis du pays. Il y a déjà des collèges auxquelles on pourrait attacher des écoles d'agriculture, au moyen de fonds appropriés pour cet effet. Si l'on désire que les jeunes gens soient instruits de manière à pouvoir remplir mieux leurs devoirs envers eux-mêmes et envers la société, pourquoi ne leur procurerait-